

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 69 (1918)
Heft: 9-10

Rubrik: Cantons

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMMUNICATIONS.

L'épicéa de la Têpaz.

L'ouvrage „*Les beaux arbres du canton de Vaud*“ a signalé au public toute une série d'arbres beaux, grands, vénérables et dignes d'admiration. Bien entendu, le catalogue est incomplet et chaque année, on découvre ici ou là, quelques-uns de ces géants qui ont échappé aux investigations de l'éditeur.

Parmi ces oubliés, il y a lieu de signaler le gigantesque sapin rouge (*Picea excelsa* Lk.) de la Petite Têpaz, commune du Lieu, Vallée de Joux, canton de Vaud.

Cet arbre croît à l'état isolé sur le pâturage, à quelques pas à l'est du chalet. C'est un représentant typique du sapin candélabre, qui se rapproche beaucoup par ses divers caractères morphologiques du gogant-candélabre de la Borsattaz près Saint-Cergues.

Le tronc proprement dit est très court. De suite il se résout en un certain nombre de très grosses branches ou tiges. Déjà à un mètre au-dessus du sol, il donne naissance à deux formidables branches qui s'incurvent aussitôt et prennent une direction verticale. Un peu plus haut, six nouvelles branches se détachent de façon identique et montent vers le ciel, tout comme les précédentes.

Immédiatement au-dessous du point de départ de la première tige latérale, soit à un mètre au-dessus du sol, le tronc mesure 4,60 m de circonférence. Un peu plus haut, il est fortement bosselé et de ce fait, il acquerrait une circonférence plus considérable encore.

L'arbre atteint environ 25 m de hauteur. Sa végétation est encore bonne, malgré des signes bien perceptibles de vieillesse.

Dans son ensemble, l'épicéa de la Têpaz est un arbre magnifique devant lequel nul ne passe outre. De quelque côté qu'on le regarde, il donne une impression de puissance contenue, de beauté sereine et robuste. On peut croire qu'à moins d'imprévu, d'accident, il vivra longtemps encore; à ce sujet nous connaissons trop le respect dont la municipalité du Lieu entoure les beaux et grands arbres, pour qu'il puisse lui venir à l'idée de supprimer le gros sapin de la Têpaz.

Ajoutons encore que sur le même alpage vit un autre épicéa, en pleine vigueur et prospérité, formidablement branchu, qui mesure 3,70 m de circonférence.

Sam. Aubert.

CANTONS.

Zurich. Le rapport sur la gestion des forêts en 1917 est particulièrement complet. Il contient plusieurs indications et appréciations qu'il vaut la peine de signaler.

Forêts cantonales. L'Etat a acheté pour fr. 126.800, lors de la faillite de la Caisse de prêts et d'épargne d'Eschlikon, un massif boisé de 52,69 ha. Cette acquisition réalise un vœu exprimé depuis longtemps

de créer une forêt domaniale à Turbenthal où, jusqu'ici, toute forêt publique manquait presque complètement. Son traitement par l'administration forestière sera un exemple dont les propriétaires de forêts privées de la contrée ont grand besoin et dont ils sauront s'inspirer.

Ce canton pratique encore le paiement à terme; depuis qu'il a augmenté de 2 à 3 % le taux de l'escompte pour le paiement comptant, les acheteurs qui recourent à ce mode deviennent toujours plus nombreux.

Le rendement net à l'hectare (non compris la part des traitements des agents) a été de fr. 149,11; c'est le chiffre le plus élevé à ce jour.

Bien que la pénurie de main-d'œuvre sévisse gravement dans ce canton, le rapport relève l'opportunité d'augmenter la production des plants forestiers dans les forêts publiques; l'extension des coupes et la difficulté à obtenir ces plants du dehors en font une obligation. On y arriverait sans doute facilement en améliorant le traitement des gardes forestiers lequel, pour les forêts corporatives surtout, est généralement bien insuffisant.

Du chapitre des dégâts causés aux forêts, il faut retenir que la maladie de la défoliation du pin a sévi avec intensité un peu partout dans le canton. Il en fut de même des dommages que cause l'écureuil dans les cultures du sapin par l'ablation du bourgeon terminal. Le némate de l'épicéa a continué ses très graves dégâts dans la forêt du Hölhragen; il est apparu dans plusieurs autres forêts d'épicéa du canton. Un champignon, enfin, le *Cenangium abietis* a attaqué au Zürichberg et à Horgen de jeunes perchis du sapin blanc. Nous nous proposons de traiter sous peu, au Journal, ces deux derniers ravageurs qui se sont avérés très dangereux depuis quelques années.

Forêts communales et corporatives. Ces forêts ont subi une surexploitation de 7427 m³ que les circonstances actuelles n'expliquent que trop. Peu importante en soi, elle n'en suggère pas moins à l'auteur du rapport ces réflexions d'un pessimisme bien compréhensible. „Cette surexploitation est assez grave, si l'on considère que les forêts zurichoises contiennent en général fort peu de réserves; une grande partie d'entre elles est aménagée à une révolution de 80 ans seulement. De telles anticipations rendent vains les efforts que tente depuis longtemps l'administration forestière de porter cette révolution à 90 et 100 ans: Les nouvelles surexploitations dont nous sommes menacés par la disette du combustible compromettraient gravement le rendement soutenu de nos forêts, si cet état de choses devait durer longtemps encore.“

Forêts particulières. Si nous abordons cette partie du rapport, c'est que, au canton de Zurich, la forêt particulière représente le 52 % de l'étendue boisée totale, soit donc une part importante. Et que faisait-on jusqu'ici? Le rapport de gestion y répondra avec la netteté voulue: „Etant donné que jusqu'ici on n'exigeait aucun contrôle quant à l'étendue des coupes et au volume exploité, toutes indications sûres manquent à ce sujet. Les forêts non protectrices ont été soumises à la

spéculation la plus éhontée; on a pu, faute de prescriptions légales, couper sans frein ni règle: ce fut un vrai massacre." Il était temps, en vérité, d'intervenir. Par décret du 2 août 1917, le Conseil d'Etat a enfin prévu que toute coupe devrait être autorisée par l'administration forestière. Puisse cette mesure devenir définitive.

Le contingent en bois de râperie du canton de Zurich pour 1917 avait été fixé à 15.000 stères. Il en a fourni 33.854 stères! Notons que le prix de ce dernier assortiment est plus élevé que celui du bois de feu. Messieurs les propriétaires l'ont bien vite compris et n'ont pas voulu manquer d'en tirer bénéfice. Ont-ils songé qu'ainsi faisant, ils ont compliqué singulièrement le ravitaillement en bois de feu lequel, dans un canton aussi populeux que celui de Zurich, était hérissé de difficultés. A cet égard, la prédominance de la forêt privée s'est avérée, dans les circonstances actuelles, comme une cause de faiblesse pour la communauté.

Le rapport nous apprend que le nombre des gardes forestiers dans le canton est le suivant:

23	gardes domaniaux
218	„ communaux et des corporations
115	„ particuliers.

Le rédacteur du rapport signale une tendance à décentraliser le service des préposés communaux et à augmenter inutilement leur nombre. Il estime l'organisation actuelle défectueuse et appelle de ses vœux une révision de la loi forestière cantonale.

Ce rapport met ainsi au jour plusieurs des lacunes et imperfections qui entravent l'économie forestière zurichoise. Il le fait avec une belle franchise. C'est un excellent début en vue d'obtenir les améliorations désirables. Le problème ainsi posé, le zélé inspecteur forestier en chef cantonal et ses vaillants collaborateurs sauront trouver le moyen de le résoudre au mieux des intérêts de leur canton. *H. B.*

Vaud. *Démission de M. Fl. Piguet, inspecteur forestier d'arrondissement au Sentier (Val de Joux).* Dès raisons d'âge et de santé ont engagé M. Fl. Piguet, le doyen des agents forestiers vaudois, à donner sa démission au commencement de cette année. A la tête de l'ancien arrondissement de Lausanne jusqu'en 1890, il avait à ce moment fait échange avec l'inspecteur forestier Ch. Bertholet. Tandis que ce dernier prenait l'arrondissement de Lausanne (III), M. Piguet assumait la direction de celui de Cossonay, avec domicile au Sentier. Originaire de la Vallée de Joux et fidèle „combiér“, il était ainsi rentré dans son lieu de naissance. Il y est resté dès lors sans interruption. Il a pu ainsi se vouer en quelque sorte à son cher Risoud, la belle forêt cantonale la plus étendue que possède la Suisse et qu'il connaissait mieux que personne. Il aura eu la joie, dernièrement, de doter le Risoud d'un magnifique réseau de routes. Ce vaste massif de plus de 2300 ha de splendides pessières était resté jusque vers 1900 presque dépourvu de

toutes dévestitures; aujourd'hui, grâce à son zèle, de belles routes bien tracées le sillonnent de toutes parts.

Nous ne voulons pas effaroucher la modestie de cet aimable collègue en relevant ses nombreux autres titres à la reconnaissance de l'Etat de Vaud dont il fut un fidèle et consciencieux fonctionnaire. Ses amis et anciens collègues, avec lesquels il a toujours entretenu d'excellents rapports, regrettent son départ. Ils lui souhaitent de nombreuses années d'un repos bien mérité et font les vœux les plus sincères pour le rétablissement de sa santé.

† *Louis Dubuis, garde de triage à la Tine* (Rossinière). Ce jeune garde qui était en fonctions depuis 9 ans, a été emporté par la grippe, à l'âge de 29 ans, en service militaire à Soleure. Ce charmant jeune homme, à la figure si sympathique, semblait être la personnification de la belle et robuste santé. Hélas! quelques jours ont suffi à l'insidieuse fièvre pour nous l'enlever. Dix jours plus tard, sa jeune épouse le suivait dans la tombe, frappée de la même maladie. Du jeune ménage si heureux de vivre, il ne reste que trois petits orphelins dont le cadet a 7 mois!

La vie, hélas! réserve souvent de ces coups à ceux qui nous semblent devoir le moins les mériter.

BIBLIOGRAPHIE.

Arnold Engler, Tropismen und exzentrisches Dickenwachstum der Bäume.
Preisschrift, herausgegeben durch die Stiftung von Schnyder von Wartensee.
Mit 14 Figuren auf Kunstdruckpapier und 16 Textfiguren. Grand in-4°.
Beer et Cie, Zurich, 1918. Fr. 10.

La fondation suisse Schnyder de Wartensee, dont les statuts qui remontent à 1847 sont entrés en vigueur en 1884, a pour but de contribuer au développement de toutes les sciences et des arts. La première publication que nous lui devons date de 1888 (*Heim et de Margerie*: les dislocations de l'écorce terrestre). Dès lors, de nombreuses publications ont suivi, magnifiquement imprimées et illustrées, signées de nos savants et artistes les plus notables. Le présent volume, le premier dû à la plume d'un forestier, est le 21° de cette belle série.

Nous avons signalé déjà que deux compétiteurs s'étaient mis sur les rangs pour le concours de 1916, MM. Engler et P. Jaccard, tous deux professeurs à l'Ecole forestière. Et nous avons eu le plaisir d'ajouter qu'à tous deux il avait été attribué un premier prix.

Le sujet pouvait être choisi dans le vaste domaine de la biologie des arbres. Vaste, en effet et, il faut bien le dire, encore bien imparfaitement connu parce que difficile à aborder. Il y avait de quoi tenter les botanistes. Il est heureux qu'un forestier n'ait pas craint de s'y risquer aussi.

M. le professeur Engler a circonscrit sa tâche et l'a limitée à l'étude de l'excentricité de l'accroissement en épaisseur chez les feuillus, phénomène fréquent mais cependant mal expliqué jusqu'ici. Cette étude lui ayant montré